

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi 5 Novembre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 5 Novembre 2019 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Grégoire Bergeron, Sandra Lampron, Claudia Doucet, Léo Gauthier, Martin Tourigny.
Est absent : Patrick Mathis

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Grégoire Bergeron, maire suppléant. Madame Sarah Richard, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2019-11-117

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Sandra Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-11-118

Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2019.

Il est proposé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 1 octobre 2019 séance ordinaire, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-11-119

Adoption des comptes.

Il est proposé par monsieur Martin Tourigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 78938.84\$, dont 6194.71\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2019-11-120

Embauche de la directrice générale.

OUVERTURE DU POSTE DIRECTION GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT QUE Madame Suzie Constant, directrice générale et secrétaire-trésorière a remis sa démission pour relever de nouveaux défis professionnels;

CONSIDÉRANT QUE le poste de direction générale et secrétaire-trésorière devient vacant par cette démission en date du 30 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudia Doucet appuyé par monsieur Léo Gauthier et résolu d'ouvrir le poste de direction générale et secrétaire- trésorière en date du 30 septembre 2019.

CONSIDÉRANT QUE le poste de direction générale et secrétaire trésorière est devenu vacant;

CONSIDÉRANT QU'UNE rencontre d'entrevue s'est tenu pour évaluer la candidature de Madame Sarah Richard;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience et le profil de Madame Sarah Richard correspondent aux critères du poste de direction générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Samuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudia Doucet, appuyé par monsieur Léo Gauthier et résolu d'embaucher madame Sarah Richard au poste de direction générale et secrétaire-trésorière, à compter du 18 décembre 2019, selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre les parties.

QUE Monsieur Camille Desmarais, maire soit autorisé à signer ledit contrat;

QUE par cette embauche, tous les pouvoirs de Directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Saint-Samuel lui soient transférés à compter du 5 novembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-11-121

Autorisation signature des chèques et de pouvoir.

ATTENDU QUE Madame Sarah Richard a été engagée à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la municipalité de Saint-Samuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sandra Lampron, appuyé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Sarah Richard, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les chèques et tous autres documents concernant la municipalité de Saint-Samuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-11-122

Autorisation carte Visa Desjardins.

ATTENDU QUE Madame Sarah Richard a été engagée à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la municipalité de Saint-Samuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Léo Gauthier, appuyé par monsieur Martin Tourigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Sarah Richard, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les chèques et tous autres documents concernant la municipalité de Saint-Samuel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2019-11-123

Calendrier des séances 2020.

« CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec [ou 319 de la Loi sur les cités et villes] prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier appuyé par Claudia Doucet et adopté à l'unanimité

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront les **mardis** et débuteront à **19 h30** :

Mardi 7 janvier	mardi 4 février	mardi 10 mars	mardi 7 avril
Mardi 5 mai	mardi 2 juin	mardi 7 juillet	mardi 4 août
Mardi 1 sept.	mardi 6 octobre	mardi 3 novembre	mardi 1 déc.

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-11-124

Avis de motion – taux de taxation 2020 et dépôt d'un projet de règlement.

Un avis de motion est donné par monsieur Léo Gauthier en vue de l'adoption d'un règlement visant l'imposition de la taxation relative aux services municipaux, pour l'exercice financier 2019 et le projet de règlement de taxation est déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-11-125

Séance extraordinaire – adoption du budget 2020

Il est proposé par M. Léo Gauthier que le Conseil adoptera le budget 2020 à la séance extraordinaire du 10 décembre à 19h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-11-126

La journée mondiale de l'enfance et la Grande semaine des tout-petits.

ATTENDU QUE depuis plus de 60 ans, le 20 novembre marque la Journée mondiale de l'enfance et que c'est pour la célébrer que se tient la Grande semaine des tout-petits. Celle-ci représente l'occasion de communiquer et de susciter le dialogue sur l'état de bien-être et de développement des tout-petits, de mettre en lumière des initiatives locales, régionales et nationales qui soutiennent la petite enfance et de mobiliser l'ensemble de la société;

ATTENDU QUE la Grande semaine des tout-petits est l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons réaliser collectivement pour que les enfants développent leur plein potentiel;

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska est accréditée MRC amie des enfants (MAE);

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Samuel est Municipalité amie des enfants (MAE);

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se joindre à ce mouvement et que les tout-petits du Québec représentent l'avenir de notre société et attendu que la Grande semaine constitue un contexte idéal pour mobiliser l'ensemble de la société à faire de la petite enfance une priorité québécoise.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Claudia Doucet, appuyée par monsieur Martin Tourigny, il est résolu :

QUE la municipalité de Saint-Samuel signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-11-127

Appui à la MRC, demande d'aide financière au programme de soutien MADA, volet 2.

RÉSOLUTION – APPUI À LA MRC, DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN MADA, VOLET 2

CONSIDÉRANT que la MRC a rendu publique le 3 octobre 2019 sa première politique des aînés liée à l'obtention de la reconnaissance MRC Amie des aînés (MADA) à la suite d'une démarche collective réunissant 15 de ses municipalités;

CONSIDÉRANT que récemment le ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé le programme de soutien à la démarche MADA, volet 2, qui a pour objectif d'appuyer les MRC dans la réalisation de leur plan d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT que le suivi du plan d'action MADA favorisera la concertation sur le territoire de la MRC avec les partenaires qui offrent des services aux aînés et les municipalités reconnues MADA;

CONSIDÉRANT que ce programme vise à soutenir l'embauche ou la mobilisation d'une ou plusieurs ressources afin de coordonner le suivi du plan d'action MADA;

CONSIDÉRANT que notre municipalité a réalisé le renouvellement de sa politique MADA au cours des derniers mois;

Il est proposé par madame Claudia Doucet, appuyé par madame Sandra Lampron, il est résolu :

QUE la municipalité de Saint-Samuel appuie la MRC d'Arthabaska qui a convenu de déposer une demande collective de soutien financier dans le cadre du volet 2 du programme de soutien à la démarche MADA auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux;

Que la municipalité de Saint-Samuel reconnaît que les travaux qui découleront de ce volet du programme MADA seront réalisés sous la coordination de la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-11-128

Résolution autorisant la signature du formulaire « Acceptation de l'offre ».

Concernant la renonciation partielle à une servitude de nonaccès il est
Proposé par Léo Gauthier appuyé par monsieur Martin Tourigny que monsieur Camille Desmarais est autorisé à signer tous documents concernant ce dossier.

2019-11-129

Participation financière au Trio-Étudiant Desjardins pour l'emploi Édition 2020.

La conseillère madame Sandra Lampron propose que la municipalité participe à l'édition 2020 du Trio-Étudiant Desjardins. La participation financière de la municipalité est fixée à 700 \$ et permettra le soutien à l'emploi pour au moins trois jeunes étudiants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Montant annuel garderie Les Trésors de Sam.

Dossier à l'étude pour le budget.

2019-11-130

Séance de décembre reportée au 10 décembre 2019.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier et appuyé par madame Claudia Doucet que la séance soit reportée au 10 décembre 2019.

2019-11-131

Adoption tarification personne responsable des communications.

La tarification horaire fixée à 18\$ l'heure de la personne responsable des communications Stéphanie Roy a été adoptée par monsieur Léo Gauthier et appuyé par Sandra Lampron.

2019-11-132

Adoption plan de sécurité civile.

Le plan d'action a été adopté tel que rédigé par Sandra Lampron et appuyé par Léo Gauthier.

Période de questions.

La période de question a débuté à 20h30 et s'est terminée à 21h00.

Certains citoyens se questionnaient sur le fonctionnement du déneigement des différents domaines. M. Léo Gauthier a expliqué que dorénavant, la municipalité s'occupe de cette responsabilité. Il a également rajouté que les rues seront déneigées avant 7h00 les matins afin que les citoyens puissent se rendre au travail.

Certains citoyens se questionnaient sur l'entretien des rues en gravier. M. Léo Gauthier, responsable de la voirie, a expliqué que, normalement, la niveleuse à gravier devrait passer à chaque mois entre le dégel (printemps) et le gel (hiver). Une attention particulière sera mis quant au respect de la fréquence des passages.

M. Guillaume Bergeron a demandé si le débroussaillage des fossés dans son domaine allait être fait avant l'hiver. Par faute de temps, la municipalité a reporté à l'année prochaine cette tâche.

Affaire nouvelle.

Aucune affaire nouvelle.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Léo Gauthier propose la levée de la séance à 21h00. La séance est close.

« Je, Grégoire Bergeron, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Grégoire Bergeron,
Maire suppléant**

**Grégoire Bergeron,
Maire suppléant**

**Sarah Richard,
Secrétaire de la séance**